

PERIODE HIVERNALE 2021/2022

La période hivernale s'est engagée dans un contexte où le parc d'hébergement (centres d'hébergement d'urgence, accueils de nuit, dispositif hôtelier...) est particulièrement mobilisé. Le taux de réponse positive reste faible malgré les ouvertures de places à Betton, sur le secteur de Saint-Malo et de Rennes Métropole. Malgré l'impact de la pandémie sur les équipes, le 115 et les antennes du SIAO restent disponibles et assurent au mieux leurs missions d'accueil, d'orientation et de régulation. De plus, en cette période hivernale, les samu sociaux et autres maraudes bénévoles sont également particulièrement sollicités.

1 – Particularités hivernales

Les dispositifs dits de « prestation » pour les personnes sans-abri sont recensés sur la cartographie (+ voir n°4 ci-dessous) du SIAO : <http://www.siao35.fr/medias/files/1.211115-cartographie-rennes.pdf> et bénéficient des ajustements suivants pendant la période hivernale :

- Élargissement des horaires de Puzzle du 22 décembre au 31 mars : **8h30-12h** et 13h15-16h45 du Mardi au Vendredi et 13h15-16h45 le Samedi et Dimanche
- Élargissement des horaires de Héol du 10 février au 31 mars : **8h30-12h** et 13h15-16h45 du Lundi au Jeudi

2 – Activation du plan Grand Froid sur décision préfectorale

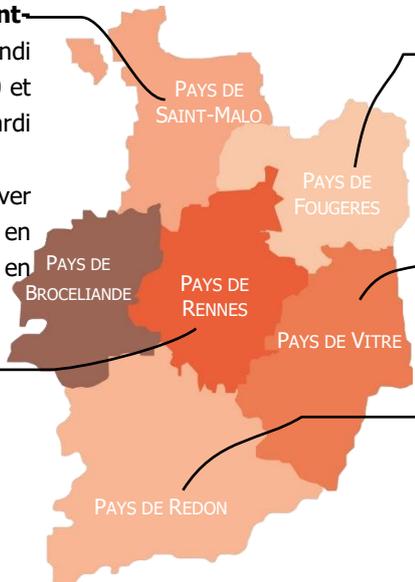
Niveau Orange (décision préfectorale « grand froid ») :

- Suspension de la rotation (stabilisation de tout le monde)
- Extension horaire des accueils de nuit
- Orientation de toutes familles avec enfant à l'hôtel, y compris hors Rennes, dans la mesure des disponibilités

Niveau Rouge (décision préfectorale « froid extrême ») :

- Ouverture en journée des accueils de nuit
- Orientations hôtelières pour tout le monde, y compris hors Rennes, dans la mesure des disponibilités

3 – Dispositifs professionnels de veille sociale complémentaires aux initiatives associatives, caritatives ou particulières



- **Antenne SIAO Pays de Saint-Malo** 22 av. J. Jaurès > du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (fermé Mardi et Jeudi après-midi)

- **Samu social AMIDS** en hiver maraude 3 fois par semaine en soirée et 2 fois par semaine en matinée

- **Antenne SIAO Rennes Métropole**, rue de la Barbotière > du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 (sans rendez-vous). Les après-midis sur rendez-vous (fermé le mardi)

- **Samu social professionnel SIAO 35** du lundi au vendredi de 8h à 16h, le samedi de 14h à 21h.

- **Antenne SIAO Pays de Fougères**, 49 av. G. Pompidou > du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (sans rendez-vous). Les après-midis sur rendez-vous.

- **Samu social APE2A** : maraude tous les mardis soirs
- **Antenne SIAO Pays de Vitre**, Le Chalet, 10 Rue Val d'Izé > du lundi au vendredi de 9h à 12h.

- **Antenne SIAO Pays de Redon**, ADSAO, 7 Rue des Douves > du lundi au vendredi de 9h à 12h.


Concernant les places en hébergements d'urgence et en CHR, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet du SIAO 35 (www.siao35.fr) pour y télécharger les cartographies.

4 – Déploiement de nouveaux outils (disponible sur le site Internet du SIAO 35 : www.siao35.fr)

- Le guide solidaire (traduit en plusieurs langues), réalisé par Solidaren, : https://www.solidaren.bzh/wp-content/uploads/2020/02/21_77914-ProCom-Guide-Solidaire-2021-francais-web.pdf
- Les cartographies des dispositifs Rennais et Vitréens, réalisées par le SIAO 35,
- L'application « Entourage » actuellement en cours de mise à jour et de déploiement sur l'ensemble des territoires d'Ille et Vilaine : <https://app.entourage.social/actions>